AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-7-73 525242

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B.P. n° 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Supplément n° 1 au bulletin n° 154 de juillet 1973 -

1973 - 16ème envoi.

VIGNE

- Mildiou : Dans les parcelles déjà contaminées en juin le champignon reste très virulent alors que les grappes demeurent toujours sensibles.

De nouvelles taches, très nombreuses et couvertes de fructifications, viennent d'apparaître dans ces vignes lorsque les derniers traitements recommandés ont été mal placés ou négligés. Cette sortie est notamment importante dans plusieurs plantations de la plaine en Tarn-et-Garonne.

La présence de ces germes abondants fait planer une menace d'extension de la maladie qui pourrait gagner rapidement les vignes voisines indemnes, à la faveur de conditions climatiques favorables.

Il serait donc prudent d'effectuer un traitement général qui sera d'autant mieux placé qu'il sera fait juste avant la pluie.

- Tordeuses de la grappe : Etendre, dès à présent, le traitement recommandé dans notre précédent bulletin du 6 juillet à toutes les autres vignes habituellement attaquées par ces ravageurs.

- Araignées jaunes : Dans quelques parcelles (Tarn en particulier), les populations de cet acarien commencent à devenir importantes. Les décolorations caractéristiques du feuillage le long des nervures principales y sont très visibles actuellement.

Surveiller régulièrement les vignes, celles atteintes au début du printemps surtout, et intervenir, le cas échéant, lorsque l'on dénombre 50 formes mobiles par feuille.

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Carpocapse des prunes : Le vol des papillons se poursuit. Appliquer un nouveau traitement dès réception dans les vergers habituellement attaqués en utilisant un produit à base soit d'azinphos (40 g MA/hl), soit de phosalone (60 g MA/hl).

Respecter scrupuleusement la législation concernant la limite d'emploi des produits avant récolte.

NOYER

- Bactériose et Anthracnose : Les attaques de bactériose et d'anthracnose sont fréquentes et souvent importantes dans la plupart des noyeraies.

Il est nécessaire, pour préserver les noix encore indemnes, de maintenir la protection en effectuant une nouvelle pulvérisation cuprique dès que des pluies seront à craindre.

Etendre le traitement aux jeunes arbres en formation et aux plants de pépinière pour éviter les attaques sur rameaux pouvant amener ultérieurement la formation de chancres.

CULTURES LEGUMIERES

- Melon : Nous rappelons les termes de notre bulletin du 25 juin.

MILDIOU DU TABAC

La Direction Régionale de Cahors du Service d'Exploitation Industrielle des Tabacs et des Allumettes nous signale une extension notable du mildiou du tabac dans les régions de Cahors, Gourdon, dans le Lot, ainsi que dans la région d'Auch, dans le Gers. Il s'agit, en général, d'attaques disséminées et de faible importance.

La virulence n'est sensible que dans quelques parcelles mais la maladie paraît en évolution.

En conséquence, nous recommandons aux planteurs de tabac des départements en cause de se reporter aux conseils de traitement de notre bulletin n° 154 - 15ème envoi 1973 - du 6 juillet 1973.

/ MALADIE DE LA SHARKA /

La prospection pour la détection éventuelle de cette grave maladie se poursuit activement dans les vergers de pêchers et de pruniers de la Circonscription "Midi-Pyrénées" grâce au concours d'agents du Service secondés par une équipe de prospecteurs recrutés spécialement pour ce travail.

Nous précisons que cette maladie a déjà fait l'objet d'une information dans le supplément n° 1 au bulletin n° 151 du 17 avril 1973 et nous rappelons aux producteurs de prunes et pêches de notre Circonscription que les symptômes de cette maladie se caractérisent sur fruits comme suit :

- sur prunes : les fruits verts montrent des zones légèrement déprimées précédant la formation de sillons irréguliers avec nécroses remplies de gomme. Le noyau présente parfois des taches et anneaux diffus. Des chutes de fruits prématurées, parfois importantes, se produisent avant récolte.

- sur pêches : les fruits présentent, au moment de leur maturité, des anneaux blanchâtres (fruits à chair blanche) ou verdâtres (fruits à chair jaune).

L'observation de tels symptômes en vergers de fruits à noyau doit inciter les arboriculteurs à s'adresser sans retard à notre Service.

Au moment où les greffages en pépinières ont lieu ou vont avoir lieu, nous recommandons aux pépiniéristes qu'il est de leur intérêt d'éviter d'introduire, dans leurs pépinières, du matériel atteint par ce virus et qu'il convient absolument de ne pas prélever :

- des drageons de prunier Brompton, sans avoir acquis la garantie de leur parfait état sanitaire (il convient de rappeler que, si l'emploi de cette variété est envisagé, des porte-greffes de prunier Brompton contrôlés INRA-CTIFL existent actuellement sur le marché) ;

- des greffons sur des arbres greffés sur Brompton ;

- des greffons dans des vergers sur des arbres dont on n'a pas contrôlé l'état sanitaire.

BALMA, le 12 juillet 1973.-

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-